



Une opposition à un chèque est réglementée. Photo RL

LA QUESTION CONSO

Puis-je faire opposition à un chèque quand je veux ?

Lorsqu'on achète un article via internet et qu'à la réception de la commande ce dernier ne nous convient pas, peut-on faire opposition au chèque envoyé plutôt que d'attendre d'être remboursé ? « Faire opposition à l'encaissement d'un chèque ne se fait pas quand bon nous chante. Cette procédure est strictement encadrée par la loi (article L131-35 du code monétaire et financier) », rappelle Denis Lognon.

L'opposition peut se faire en cas de perte du chèque (ou du chéquier), de vol, d'une utilisation frauduleuse par exemple lorsque le nom du bénéficiaire a été effacé au profit d'un autre ou que le montant a été modifié. On peut aussi faire opposition en cas de procédure collective

à l'égard d'un bénéficiaire (redressement ou liquidation judiciaire).

« Dans les autres cas on ne peut pas annuler son paiement. Il faudra se rétracter dans un délai de 14 jours, retourner l'article et attendre le remboursement. »

À noter qu'en cas de vol, il faut déposer plainte en gendarmerie ou au commissariat et alerter sa banque voire alerter le centre national des chèques perdus ou volés au 0 892 68 32 08. « Le récépissé du dépôt de plainte doit être conservé et une copie transmise à l'organisme bancaire. » Ensuite il faudra confirmer par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception, la mise en opposition faite oralement.

le chiffre

10 ou 20 €

À noter qu'une opposition à un chèque est un acte payant.

Compter, par chèque, selon la banque, entre 10 et 20 €, les tarifs étant libres.

« Mieux vaut vérifier son contrat d'assurance, il arrive que ce service soit inclus dedans. »

avec l'ufc que choisir

la phrase

« L'opposition abusive est sévèrement punie. Les sanctions peuvent être de cinq ans de prison et de 375 000 € d'amende. »

De Denis Lognon, président de l'UFC que choisir. L'antenne thionvilloise, située rue d'Austrasie, assure des permanences du lundi au vendredi de 14 h 30 à 18 h.

Posez vos questions

Une question, un doute sur vos droits de consommateur ? Adressez vos messages à LRLthionville@republicain-lorrain.fr

NOTEZ-LE

Journée d'informations et de prévention sur les maladies respiratoires

L'association Vivre l'Asthme et l'Insuffisance Respiratoire (en Nord Lorraine) organise une journée d'informations et de prévention, sur les maladies respiratoires au magasin But de Thionville ce mardi 16 septembre de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

Lors de cette journée les personnes qui le désirent pourront effectuer des mesures du souffle. De la documentation sera mise à disposition gratuitement. N'hésitez pas à venir nous voir.

Pour plus de renseignements : 03 82 34 35 11.

Les maires se réunissent

L'Association des maires des arrondissements de Thionville est et ouest tiendra son assemblée générale le samedi 13 septembre à 8 h 45 à la Chambre de Commerce et de l'Industrie, Espace Cormontaigne, 2 boulevard Henri-Bequerel à Thionville-Yutz.

À l'ordre du jour : renouvellement des instances de l'association et installation du nouveau président.

NUMÉROS

Le Républicain Lorrain

• AGENCE DE THIONVILLE
Rédaction : 9h à 13h et 14h à 18h,
1, place Claude-Arnoult
(tél. 03 82 59 14 02 ; fax 03 82 59 14 00).
E-mail : lr@thionville@republicain-lorrain.fr

Sports : 1, place Claude-Arnoult
(tél. 03 82 59 46 92).

Publicité, petites annonces :
9h à 13h et 14h à 17h30,
1, place Claude-Arnoult
(tél. 03 82 59 14 14 ; fax 03 82 59 13 59).
E-mail : lr@thionville@republicain-lorrain.fr

Havas Voyages : 9h-12h et 13h30-18h ;
1, place Claude-Arnoult ;
tél. 03 82 59 84 30 ; fax 03 82 59 84 31.

Portage du Républicain Lorrain à domicile :
Fanzel Presse
(tél. 03 87 58 67 67 ou 03 87 58 99 81).

• AGENCE DE HAYANGE
Rédaction :
46, rue Foch à Hayange
(tél. 03 82 86 49 62 ; fax 03 82 86 49 60).
E-mail : lr@hayange@republicain-lorrain.fr

Publicité, RL Voyages : de 9h à 13h,
46, rue Foch à Hayange
(tél. 03 82 85 51 91 ; fax 03 82 86 49 69).
Portage du Républicain Lorrain à domicile : RL
Woippy, secteur Algrange, Knutange, Nilvange, Fontoy et Lommerange
(tél. 03 87 34 18 44) ; Fanzel Presse, secteur de Fameck, Florange, Hayange, Neufchef, Ranguieux et Serémange
(tél. 03 87 58 67 67).

FAITS DIVERS

Attaque bélier contre les locaux d'une banque

Une spectaculaire tentative de braquage s'est déroulée hier peu avant midi place de la République à Guénange. De nombreux témoins ont assisté à la scène, et vu une voiture en feu devant une agence bancaire.

La tentative de braquage perpétrée hier contre les locaux de l'agence de la Société générale de Guénange a été très violente et spectaculaire.

Trois malfaiteurs portant des cagoules ont employé les grands moyens, en plein jour, pour essayer de s'emparer de l'argent contenu dans un distributeur automatique, place de la République, juste à côté de l'agence bancaire. Leur cible était la porte donnant accès au local du distributeur, permettant aux employés de ravitailler l'appareil par l'arrière en toute sécurité. Les succursales ne disposant plus d'argent en numéraires, tous les retraits de billets se font directement auprès de ces distributeurs.

C'était clairement l'objectif des braqueurs qui n'ont à aucun moment tenté de pénétrer à l'intérieur de la banque. Leur plan était simple : défoncer la porte ou la façade pour s'introduire dans le local technique.

La porte blindée résiste à la charge

La voiture utilisée par les malfaiteurs avait été signalée volée. Elle a été lancée tel un bélier contre le mur au niveau

de l'accès mais sans succès. Le blindage a résisté au choc.

Les braqueurs ont dû immédiatement réaliser que leur entreprise était vouée à l'échec. Ils ont alors mis le feu au véhicule accidenté pour effacer toute trace potentielle, notamment l'ADN susceptible d'être exploitée par les experts scientifiques, et ils ont pris la fuite à bord d'une puissante berline, une BMW de couleur noire.

Derrière eux, ils laissaient un spectacle désolant, des témoins totalement interloqués parce qu'ils venaient de voir et des passants incommodés assez fortement par la fumée qui s'est dégagée de la carcasse de la voiture abandonnée en feu.

Un plan de recherches régional activé

Les gendarmes de la compagnie de Thionville ont immédiatement activé un plan de recherches au niveau de la grande région. Des unités se sont positionnées en différents endroits stratégiques avec le renfort de l'hélicoptère du groupement départemental pour essayer d'intercepter les braqueurs durant leur fuite. Les militaires de la brigade



La voiture avait été volée dans le but de servir de bélier contre la façade du local du distributeur automatique. La porte blindée encastrée dans le mur n'a pas bougé. Photo Valentine COMIN

de Guénange et de la brigade de recherches de Thionville sont intervenus à Guénange, rejoints par les enquêteurs de la section de recherches de Metz. Ils se sont rapidement

vus confier la direction de l'enquête. Des techniciens en police scientifique ont réalisé de très nombreux relevés sur les lieux de l'attaque pour essayer d'isoler des indices

exploitables. Compte tenu des dégâts, l'agence bancaire est restée fermée au public toute la journée.

Olivier SIMON.

CULTURE

Des créations nées sous X

Le centre Jacques-Brel présente à partir d'aujourd'hui, l'exposition "Amateurs, la relativité de la pornographie" de Sarah Gazagnes. Derrière cet intitulé sulfureux, une invitation à la réflexion finalement sage sur la sexualité.



« Les visiteurs vont faire partie de l'exposition. J'ai hâte de voir leur réaction », s'enthousiasme hier l'artiste Sarah Gazagnes. Photo Pierre HECKLER

Reconnaissons-le d'entrée : l'appellation de l'exposition que présente à partir d'aujourd'hui le centre Jacques-Brel nous avait pas mal interloqués. Et nous n'étions pas les seuls. Quelle mouche libidineuse avait donc bien pu piquer la Ville de Thionville et le vénérable lieu culturel d'ordinaire bien propre sur lui pour "oser" présenter une exposition sur "la relativité de la pornographie" ? Qu'on se rassure (ou qu'on en soit au contraire navré si on espérait y dénicher des montages de Rocco Siffredi ou Clara Morgane en plein "travail"), l'exposition de l'artiste thionvilloise Sarah Gazagnes n'a rien à voir avec les Unes des magazines spécialisés ou ce qu'on peut voir dans les sex-shops. « Déjà j'ai voulu différencier la pornographie et l'industrie pornographique. Pour moi, la pornographie c'est juste le terme que les gens utilisent pour parler de sexe

de manière péjorative », plaide Sarah, en résidence depuis février dernier au Laboratoire Expression Développement, le nouvel équipement culturel municipal. Et c'est justement durant sa résidence que Sarah a mûri sa réflexion sur le thème de la pornographie à travers notre société. « L'utilisation de représentations dites pornographiques dans l'art en général tend à bousculer les limites imposées par les mœurs de notre société. Au-delà de ce que certains qualifieraient de provocation, le but est d'aboutir à un questionnement réel sur les frontières inhérentes au sexe. Pourquoi on se sent si mal par rapport à la sexualité, ou encore pourquoi on se sent si prude ? Il n'y a pas que les top-models qui ont le droit d'avoir une

sexualité épanouie. Les personnes âgées aussi. Les laids, les nains, etc. » L'originalité de l'exposition tient également dans les matériaux utilisés. Certains croquis, où apparaissent clairement des sexes masculins ou féminins, ont été réalisés sur des voilages imitant le lin, très transparents, proches d'un aspect de peau humaine. « Le textile est un média que j'adore utiliser. Les nœuds, par exemple, ça me passionne », s'amuse-t-elle. L'exposition se tient sur trois pièces du centre Jacques-Brel. Dans l'une d'elles sont suspendus des cercles brodés dans lesquels on devine une série sur le thème de la fellation ou du sexe oral mais sans jamais représenter l'"objet du délit". « Mon intention n'était pas de choquer, sinon on se bra-

que. D'ailleurs, certains n'y verront sans doute rien de sexuel. » Les images sont peut-être un peu explicites dans la troisième pièce mais là encore, cela reste très soft, avec des photographies certes X mais brodées de laine noire, donc quasiment opaques. Y figure également une structure fermée, « une sorte de confessionnal », où trône un gros enregistreur audio pour recueillir ce que pensent les visiteurs de l'exposition. « Je leur poserai une question secrète et bien évidemment, pour qu'elle reste secrète, je ne vous la révélerai pas. » À vous de tenter l'expérience.

O. M.

Exposition Amateurs, la relativité de la pornographie, de Sarah Gazagnes, jusqu'au 28 septembre au centre Jacques-Brel.

hier à guénange

route

Une jeune femme de Kirschnaumen trouve la mort à Ay-sur-Moselle

Lire en page Région.

JUSTICE comparution immédiate

Cette histoire « d'amour » finit mal

Des textos menaçants, des appels malveillants envoyés à la chaîne par un ex, à quelques secondes d'intervalle, pendant des semaines : cela n'a plus rien de flatteur. C'est même plutôt angoissant. D'autant que le jeune homme insistant n'en est pas resté là. Il s'est également rendu au domicile de son ancienne amie pour

bourgeois s'est sagement expliqué. Certes, il ne s'est pas laissé maîtriser facilement par les policiers. « Mais je n'ai pas besoin de menottes, je ne suis pas un bandit », se défend-il.

Pour ce qui est des abus téléphoniques dénoncés par le détail des factures, le prévenu ne voit pas le problème.

« Un personnage qui interroge et qui inquiète »

Quant aux insultes en tous genres que les témoignages lui prêtent : « Je n'emploie pas ces mots-là », se défend-il. Enfin, s'agissant du poing américain : « Je ne savais pas que c'était interdit et que je le portais sur moi ! », répond-il. Lui se voit plutôt en genre idéal, en bon samaritain incompris qui ne souhaite qu'une chose : s'engager dans l'Armée même si cela ne semble pas gagné.

L'échange musclé lui a valu une première convocation devant le tribunal correctionnel de Thionville en janvier. Mais finalement, il a été présenté aux magistrats plus tôt que prévu, hier, en comparution immédiate. Car sa première garde à vue ne lui a visiblement pas servi de leçon. Il aurait continué d'appeler son ex sans relâche. Et ce mardi, il a de nouveau été interpellé à son domicile, un poing américain dans la poche, toujours peu avare de menaces et de grossièretés.

Hier, devant les magistrats thionvillois, le prévenu luxem-

boise-t-il. Marco Fernandes Dias Carneiro écope toutefois de 12 mois de prison dont 6 mois avec sursis assortis d'une mise à l'épreuve. Il lui sera interdit d'entrer en contact, de quelque manière que ce soit, avec la victime, et de séjourner en Moselle ces deux prochains années. Le jeune homme, jamais condamné jusqu'alors, décrit par le procureur de Thionville comme « un personnage qui interroge et qui inquiète », a été placé en détention directement à l'issue de son audience.

F. T.

SERVICES

Croix-Rouge française : 03 82 51 81 74 ou 06 14 38 67 72.
Demandeurs d'Emploi actifs : 03 82 56 22 00.
Alcooliques anonymes : 0820 32 68 83.
Aide aux familles des malades alcooliques : 06 01 93 01 54.
Vie libre (aide aux malades alcooliques) : 03 82 51 81 74 ou 06 14 38 67 72.
Unité de vie transitoire : 03 82 56 22 00.
Croix-Bleue, antenne de Thionville-Yutz (aide aux piégés de l'alcool) : 03 82 56 00 41.
Association thionvilloise d'aide aux victimes : 03 82 59 20 03.

Grande Foire d'Antiquités et de Brocante

Organisation : Fédération des antiquaires et brocanteurs du Grand-Duché de Luxembourg a.s.b.l. Brocante Curiosités Antiquités Objets de collections Bibelots

13 et 14 septembre 2014
De 10 h à 18 h

Hall 7 - Entrée sud

LUXEXPO 10, circuit de la Foire Internationale, Luxembourg-Kirchberg